

ASSEMBLÉE NATIONALE

26 mars 2024

INSTAURER DE NOUVEAUX OBJECTIFS DE PROGRAMMATION ÉNERGÉTIQUE - (N° 2228)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CE101

présenté par
Mme Laernoès, rapporteure

ARTICLE PREMIER

Rédiger ainsi le début de l’alinéa 9 :

« – est ajoutée une phrase (*le reste sans changement*) » »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.